



Déclaration liminaire de la FSU et de la CGT au CNESERAAV du 15 décembre 2022

Au nom de la FSU et de la CGT nous souhaitons faire une déclaration liminaire en plusieurs points.

Tout d'abord nous souhaitons revenir sur la **consultation générale** qui vient de se dérouler. Le passage au vote électronique pour lequel nos organisations étaient défavorables a montré ses limites avec une complexité du vote qui a découragé de nombreux collègues et en a empêché plusieurs de voter malgré leur volonté d'arriver à voter : erreur d'adresse personnelle, perte du document envoyé par la poste et difficulté pour récupérer les données manquantes ont été, surtout les derniers jours, une préoccupation de tous les instants pour tous nos militant-es. En plus dans plusieurs établissements de l'enseignement supérieur agricole, il y avait deux systèmes de vote différents, un pour les scrutins locaux et un autre pour les scrutins nationaux avec des conditions différentes ? En outre, pour un établissement au moins, la non-inscription de certains électeurs-trices par la direction de l'établissement car ces électeurs-trices n'avaient pas donné des éléments de leur vie privée que l'établissement n'avait pas. **Tout ceci n'est pas acceptable** et, outre le coût matériel et humain pour lequel nous avons posé une question diverse, pour nous il est nécessaire de revenir à des votes à l'urne si on veut continuer à faire vivre la démocratie dans nos établissements et éviter l'érosion des votes car la participation a été bien plus faible que lors des scrutins précédents.

Nous souhaiterions aborder la situation dans certains établissements. **Avoir l'honneur du Canard Enchaîné deux semaines de suite est très rare pour l'enseignement supérieur agricole. La vente de Grignon**, emblème de l'enseignement de l'Agronomie en France, que nous dénonçons depuis le départ et dont les conditions ont déjà fait réagir la communauté ne peut aboutir qu'à de telles dérives. Encore une fois on va chercher les coupables du côté de l'établissement mais les coupables ce sont les personnes qui ont pris les différentes décisions concernant la session du site. Cette gabegie n'est pas acceptable et doit cesser.

Un autre site pourrait faire bientôt l'honneur du Canard : **Alfort**, autre emblème de l'enseignement supérieur agricole pour la composante vétérinaire. Le projet de pôle agricole tel que le souhaite le secrétariat général du ministère n'est toujours pas acceptable comme cela a été affirmé fermement par la communauté de l'ENVA lors de son dernier CA en novembre. Nous espérons que le Ministère a compris leurs lignes rouges mais leurs craintes sont de plus en plus grandes car le rapport de médiation qui a été fait par le CGAEER ne leur a toujours pas été remis malgré les promesses et leurs demandes, dont celle du président du conseil d'administration. Il leur a été dit qu'il y avait à corriger quelques petites erreurs factuelles sur le calcul des surfaces par rapport aux nouvelles normes de l'État et le télétravail mais vu le temps pris pour faire ces petites corrections, nous pensons que la réécriture sera plus large et plus le temps passe, plus le rapport de médiation pour lequel la communauté d'Alfort avait une certaine confiance, plus ce rapport devient un rapport de défiance. Aussi nous demandons au Président du CNESERAAV, Monsieur le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, de donner très rapidement, avant la fin de l'année, ce rapport à la communauté de l'EnvA, comme ses services l'ont promis.

Troisièmement, nous voudrions vous parler de **l'Institut Agro et de la gestion des contractuel-es de l'établissement**. Nous avons déjà demandé lors de précédents CNESERAAV que leur gestion soit la même pour toutes les écoles internes en faisant l'égalité de gestion par le haut. Cela a été fait pour les personnes qui sont recrutées mais pas pour celles et ceux déjà recruté-es. Ainsi certains agents recrutés depuis des années ont des rémunérations plus faibles que de nouveaux et nouvelles contractuel-les pourtant pour des anciennetés identiques voire supérieures. Cette iniquité n'est pas acceptable, aussi nous vous demandons

d'aider financièrement l'établissement pour que l'Institut Agro puisse corriger cette situation au plus vite. Nous vous avons déjà alerté sur ce risque d'iniquités entre écoles internes et nous vous avons déjà dit que seule une sortie par le haut était acceptable. Nous exigeons que cette sortie par le haut soit mise en place au plus vite.

Enfin nous voudrions parler du lancement de la **concertation sur le Pacte et la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles** par Monsieur le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire qui est aussi Président de cette instance, le 7 décembre dernier. Comment pense-t-il associer cette instance à cette concertation ? Pour notre part nous souhaitons dans un premier temps, qu'un débat sur ce sujet soit rapidement organisé dans cette instance.

Paris, le 15 décembre 2022